Centre de Congrès de l'Aube

Votre événement au cœur de la Champagne

CL/19-08-526
MAJ 17.07.2023

GUIDE DE L'EXPOSANT

22ème Colloque ABCPH

Jeudi 07 septembre et vendredi 08 septembre 2023

SOMMAIRE

Vous trouverez dans ce guide pratique toutes les indications nécessaires à votre installation. Nous vous invitons à le lire attentivement.

1. CALENDRIER DE L'EXPOSITION

2. LE CENTRE DE CONGRES DE L'AUBE

Adresse, accès, plans, informations pratiques, stationnements, parkings, déplacements.

3. DESCRIPTIF DU STAND

Descriptif stands et tarifs, emplacement et installation des stands, gardiennage, assurance, nettoyage, stockage et traitement des emballages et déchets.

4. RAPPELS REGLEMENTAIRES

1. CALENDRIER DE L'EXPOSITION

22ème Colloque ABCPH

Jeudi 07 septembre et vendredi 08 septembre 2023

LIVRAISONS :	Mercredi 06/09/2023	De 09h00-12h30 et 14h00-17h00
INSTALLATION DES EXPOSANTS :	Jeudi 07/09/2023	De 09h00 à 11h30
EXPOSITION :	Jeudi 07/09/2023 Vendredi 08/09/2023	De 12h00 à 18h00 De 09h00 à 14h00
DEMONTAGE :	Vendredi 08/09/2023	De 14h00 à 16h00
RETOUR DES COLIS :	au plus tard le lundi 11/09/2023	De 09h00 à 12h30

ADRESSE DE LIVRAISON :

CENTRE DE CONGRES DE L'AUBE
Contact M. Emmanuel CHANUT - Directeur technique
Rue d'Arbois de Jubainville – Porte B
10000 TROYES
Nom du congrès/évènement
Stand « Nom de la Société »
Contact « Nom et N° tél de l'expéditeur»

2. LE CENTRE DE CONGRES DE L'AUBE

CENTRE DE CONGRES DE L'AUBE

2, rue Pierre Labonde,
10026 Troyes
Téléphone : 03 25 42 50 84

VENIR A TROYES

Facile d'accès

Carrefour autoroutier A5/A26, à la croisée des grands axes européens

Ligne SNCF Paris-Troyes – 1h30 (16A/R jour) depuis Paris-Est

Aéroports internationaux Orly et Charles-de-Gaulle à 1h30
Aéroports d'affaire Troyes en Champagne à 10 mn - Paris-Vatry à 30 mn

ACCES AU CENTRE DE CONGRES

PLAN D'ACCÈS VISITEURS

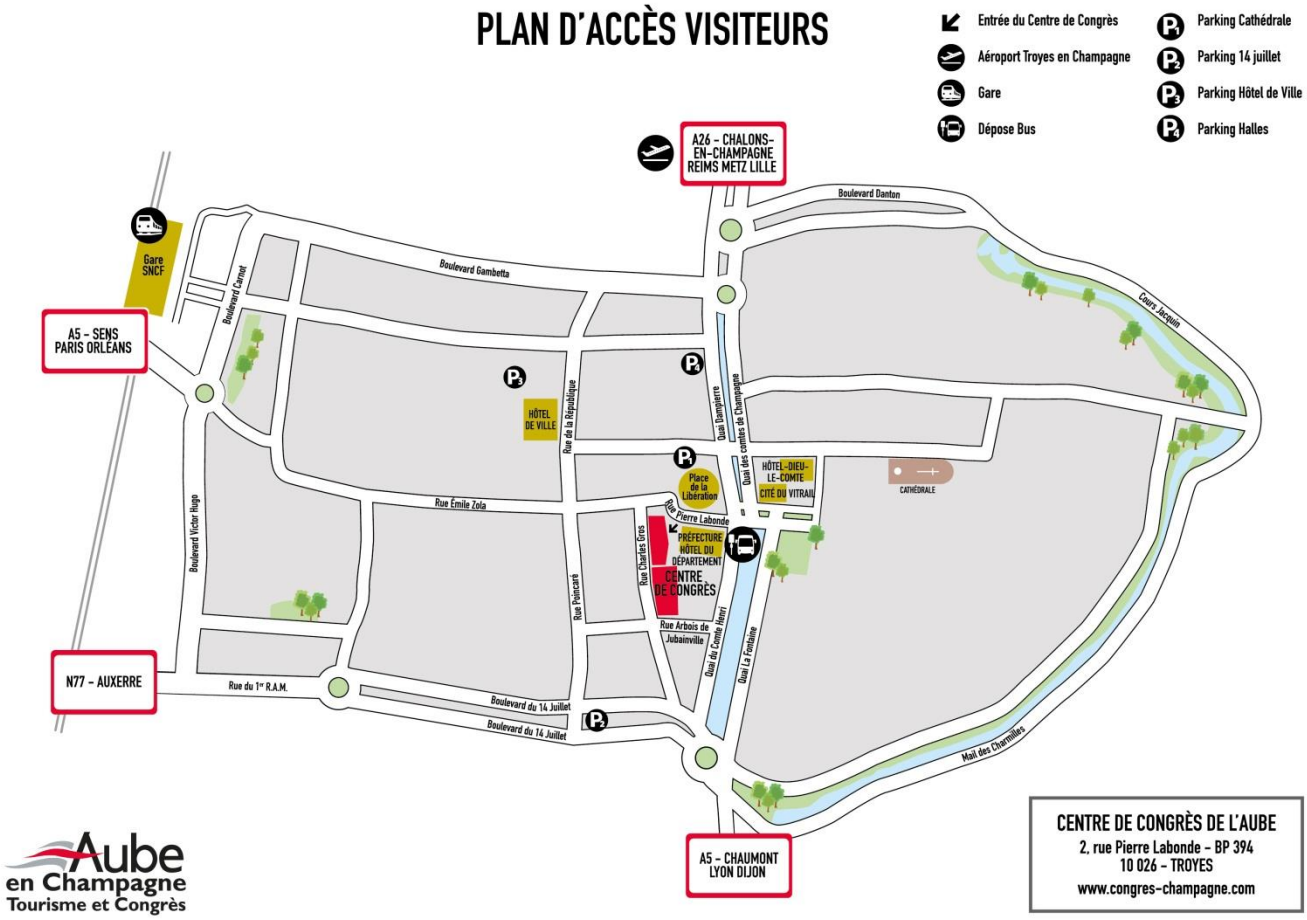

STATIONNEMENT

Il vous sera possible d'accéder avec votre véhicule à proximité immédiate de la salle d'exposition via la Porte B pour déposer et reprendre votre matériel. En dehors de ces périodes, les véhicules des exposants devront être stationnés sur les parkings extérieurs ; l'accès des véhicules est interdit pendant les horaires d'ouverture au public.

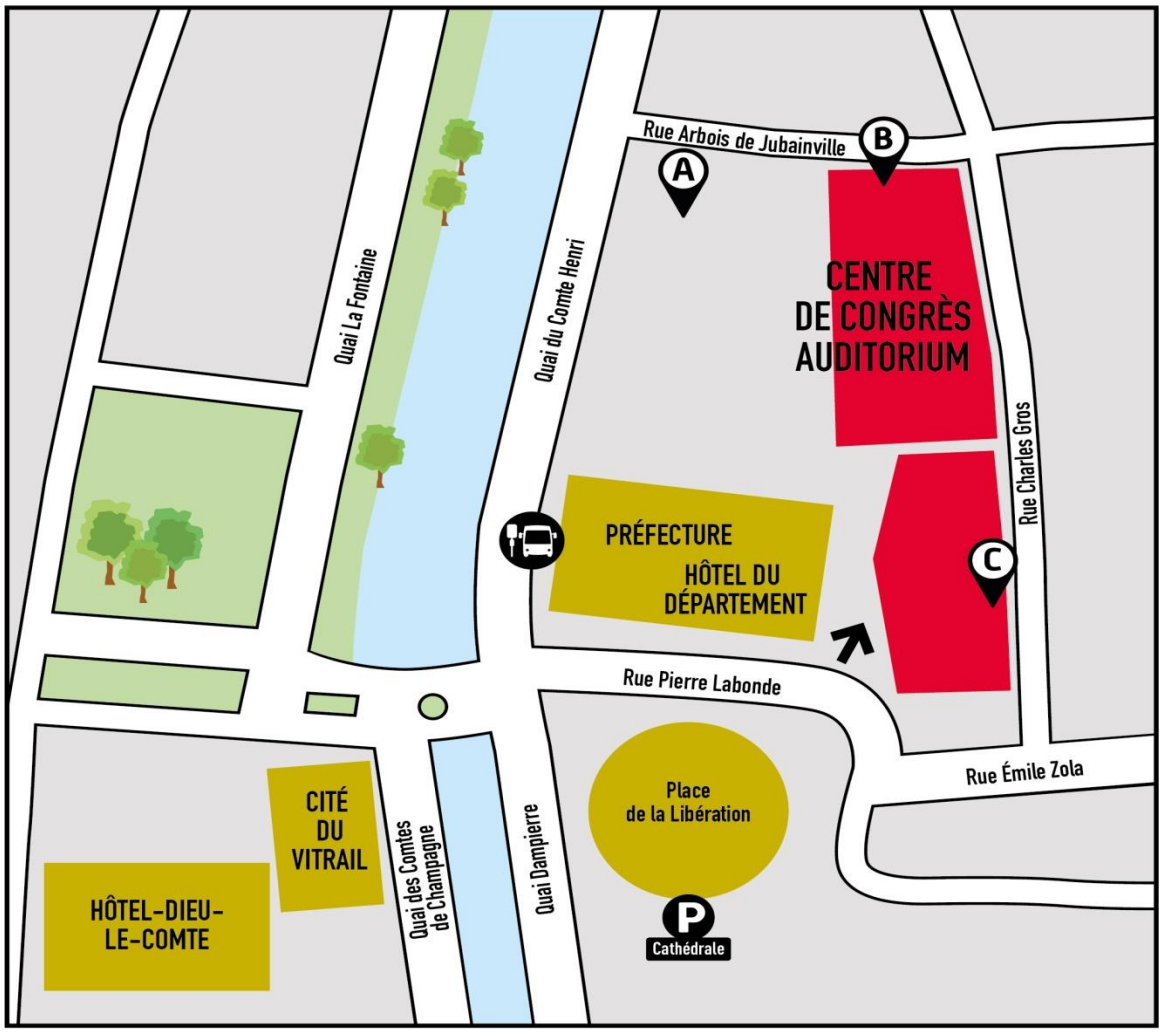

Dépose Bus
Parking Cathédrale
Entrée Visiteurs

Porte A – Accès Parking Hôtel du Département
Porte B – Accès Centre de Congrès / Parking Organisateurs / Accès technique
Porte C – Accès Traiteurs

PARKINGS

Plusieurs parkings sont à votre disposition à quelques minutes à pied du Centre de congrès : https://www.troyesparcauto.com/

PLAN DU CENTRE DE CONGRES DE L'AUBE

Innovant et clé en main

C'est au cœur du centre-ville historique de Troyes et de son exceptionnel patrimoine bâti que le Centre de Congrès de l'Aube vous accueille, avec son auditorium modulable de 250 à 800 places.

Design et de haute technicité, le Centre de Congrès dispose de 3 cabines de traduction, d'un wifi optimal, de nombreuses loges, d'un business office et d'un réseau d'appel.

Outre les nombreux équipements audios et vidéos, cet établissement flexible et innovant dispose de 1 000 m^2 d'espaces modulables. 10 salles de réunion parfaitement équipées et éclairées par la lumière du jour et un espace restauration pouvant accueillir jusqu'à 1 000 personnes, avec cuisine traiteur équipée y sont également proposés.

Nos engagements durables

Le Centre de congrès de l'aube est engagé aux côtés de Troyes la Champagne Events dans le label Destination Innovante Durable.

Pour plus d'informations : voir lien

Crise énergétique

Dans le cadre de la crise énergétique actuelle et de son engagement dans une transition énergétique et environnementale, le Centre de congrès de l'Aube applique les mêmes règles que celles retenues par les administrations publiques : réglage du chauffage à une température de 19°C.

PLAN RDC

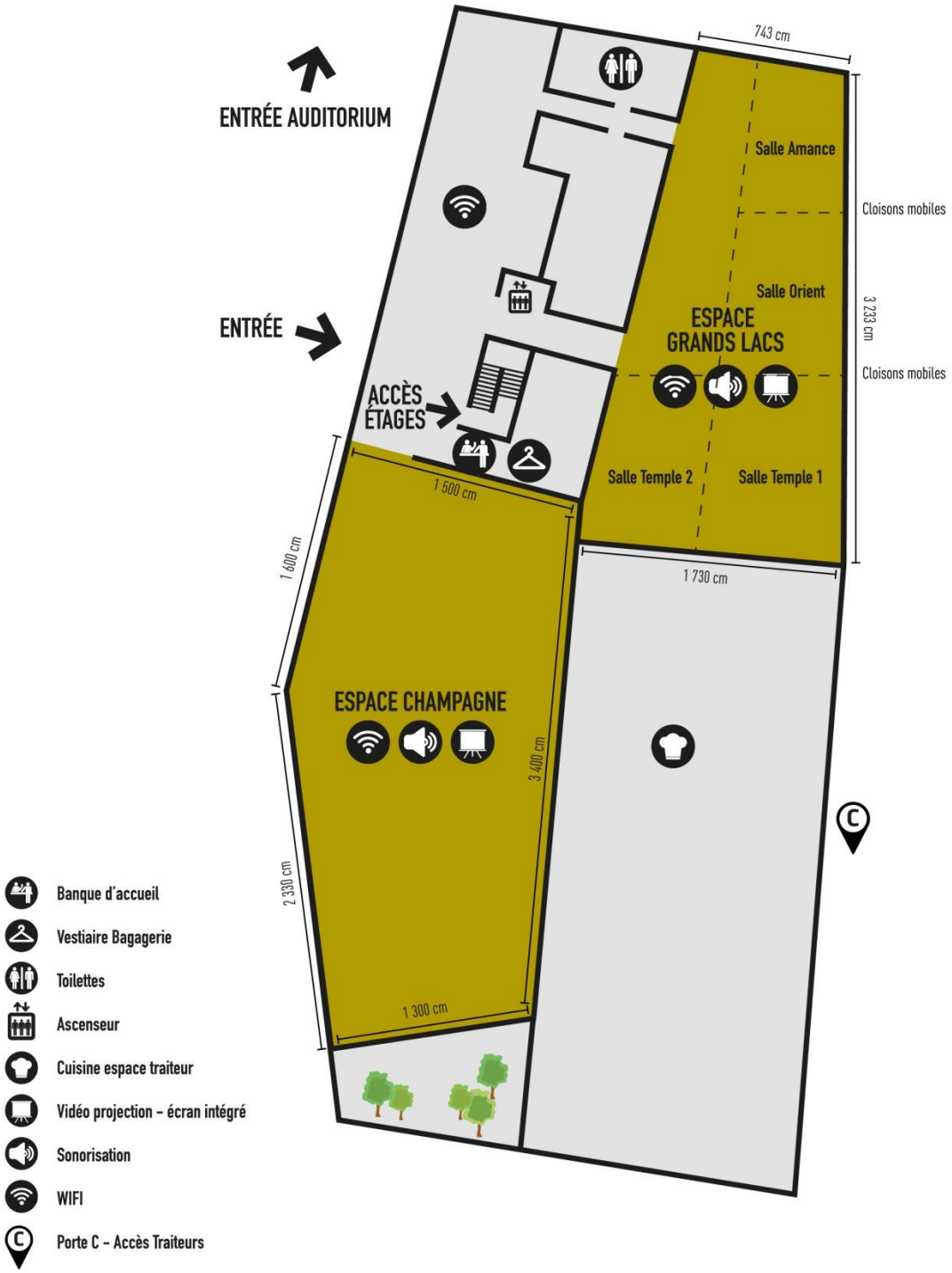
ENTRÉE AUDITORIUM
ENTRÉE
ACCÈS ÉTAGES
743 cm
Salle Amance
Cloisons mobiles
Salle Orient
ESPACE GRANDS LACS
3 233 cm
Cloisons mobiles
Salle Temple 2
Salle Temple 1
1 500 cm
1 600 cm
1 730 cm
ESPACE CHAMPAGNE
3 400 cm
2 330 cm
1 300 cm
Banque d'accueil
Vestiaire Bagagerie
Toilettes
Ascenseur
Cuisine espace traiteur
Vidéo projection – écran intégré
Sonorisation
WIFI
Porte C – Accès Traiteurs

PLAN AUDITORIUM

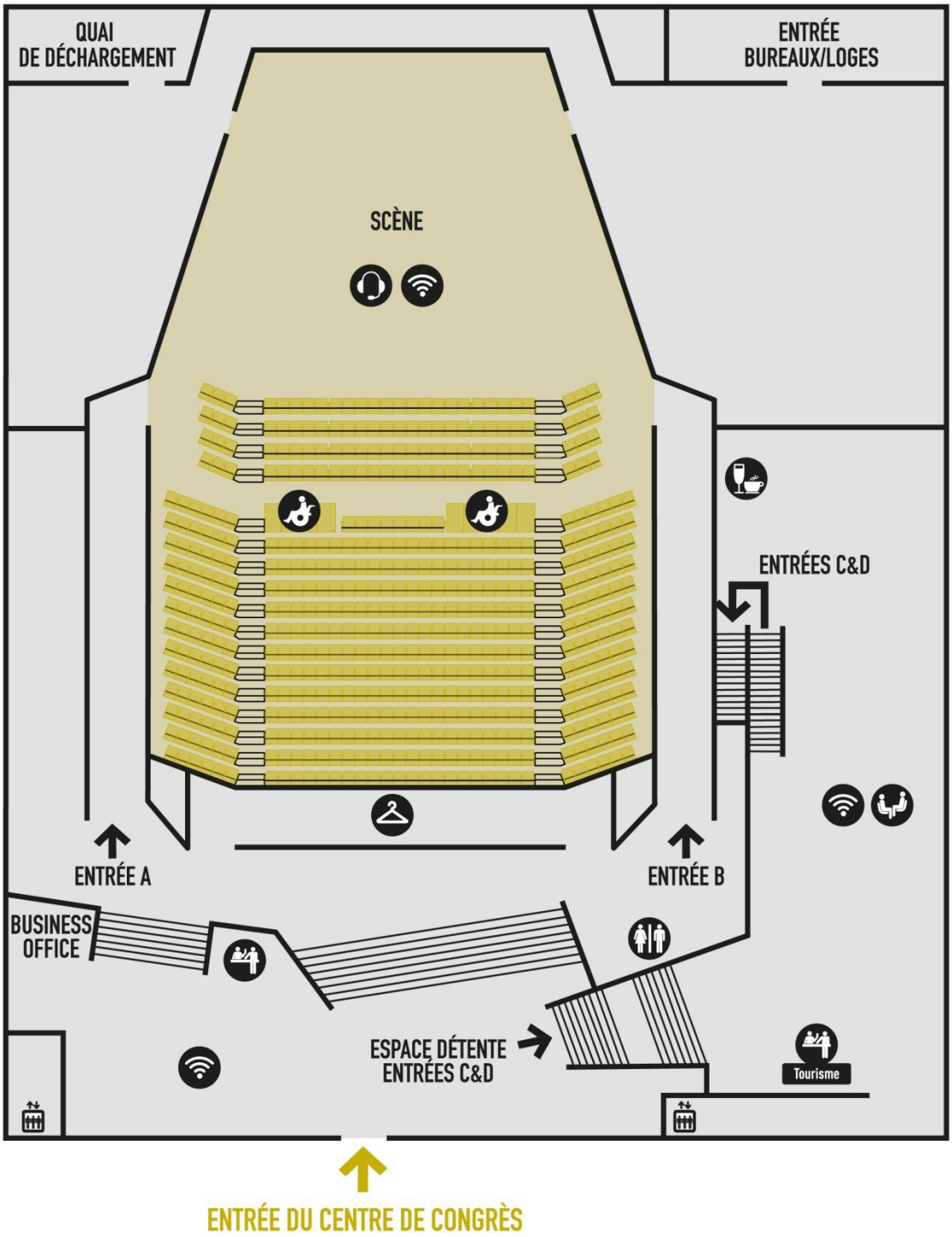

Banque d'accueil
Vestiaire Bagagerie
Accessibilité Personnes à mobilité réduite
Toilettes
Espace Détente / pauses
Cabines de traduction
WIFI
Bar
Ascenseur

WIFI

Vous bénéficiez d'une connexion réseau gratuite avec un code qui vous sera fourni **sur demande** sur place à l'accueil du congrès.

COLIS EXPOSANTS

Livraisons de colis

La livraison de colis pour les rencontres **doit être planifiée le 06/09/2023, du lundi au vendredi, entre 9h et 17h30.** Nous vous remercions d'informer votre livreur des horaires de réception de vos colis au Centre de Congrès : **entre 9h00-12h30 et 14h00-17h30**

Les colis devront impérativement porter la mention **« COLLOQUE ABCPH »,** le nom et le contact téléphonique de l'expéditeur, le nom du stand et/ou nom de la société, et être adressés à l'attention de **M. Emmanuel CHANUT, Directeur technique**.

La direction technique du Centre de congrès ne saurait toutefois être tenue responsable en cas de disparition ou dommage de vos colis.

Adresse :

CENTRE DE CONGRES DE L'AUBE
Contact : M. Emmanuel CHANUT – Directeur Technique (06 30 10 51 45)
Rue d'Arbois de Jubainville – Porte B
BP 394
10026 TROYES cedex
« COLLOQUE ABCPH »
Stand « Nom de la Société »
Contact « Nom et N° tél »

Reprise de colis

L'exposant devant faire reprendre un colis par transporteur devra en informer la direction du Centre de Congrès. Les colis devront être emballés par l'exposant, prêts à être récupérés par le transporteur.
La reprise des colis devra être effectuée impérativement au plus tard le **11/09/2023, entre 9h00-12h30**

Tri des déchets

Nous vous remercions de respecter les consignes de tri des déchets qui vous seront données sur place par la direction du Centre de Congrès.

DEPLACEMENT A TROYES

En vélo avec Marcel :

Vélos à assistance électrique en libre-service, disponibles 7 jours sur 7, 24h/24. Toutes les informations sur : https://troyes-champagne-metropole.fr/habitervivre/se-deplacer-dans-tcm/le-marcel-a-velo/

Les stations :
Gare de Troyes : station « Pôle gare ».
Centre de congrès de l'Aube : station « Mairie-Office de tourisme »

En bus de ville :

TCAT – Transport en Commun de l'Agglomération Troyenne
Allô TCAT : +33 (0)3 25 70 49 00
https://tcat.fr/

Depuis la Gare de Troyes jusqu'au Centre de congrès de l'Aube : Ligne 4 station Gare Voltaire et descendre à l'arrêt Saussier (environ 12 minutes)

L'Appli mobile TCAT permet d'optimiser vos déplacements bus dans Troyes Champagne Metropole, en accédant à partir de votre Smartphone ou de votre tablette à toute une palette de services : horaires, itinéraires, plan géolocalisé, plan du réseau, infos trafic, tarifs, contact.

3. DESCRIPTIF STANDS

DESCRIPTIF DES STANDS

Mobilier de base : 1 table (140 x 60 cm) et 2 chaises et 1 prise électrique

Sécurité : les sorties, paliers et halls laisser libres

ATTENTION : L'usage de vis, clous, punaises, agrafes, épingles, adhésifs double face,… est interdit sur les sols, planchers, plafonds, murs, suspensions portes, fenêtres tous rideaux et tous mobilier du Centre de Congrès de l'Aube.

EMPLACEMENT DES STANDS

Les emplacements réservés à chacune des sociétés exposantes sont attribués suivant l'ordre d'arrivée des demandes de participation et les caractéristiques particulières telles qu'un besoin spécifique en électricité. En aucun cas les exposants ne peuvent disposer des surfaces alentours de leur stand.

GARDIENNAGE

Aucun gardiennage de nuit n'est prévu, cependant le bâtiment est entièrement sécurisé et sous alarme à compter de la fermeture des portes par la direction du Centre de congrès. L'horaire de fermeture est décidé en concertation avec l'organisateur.

Le Centre de Congrès ainsi que l'organisateur ne sont pas responsables de la perte, du vol ou de la dégradation des objets exposés. Aucune surveillance particulière n'est assurée dans la journée.
Il appartient à chaque exposant de veiller sur son stand, à ne laisser aucun objet de valeur en dehors des heures d'ouverture de l'exposition et d'être particulièrement vigilant durant les périodes de montage et de démontages des stands.

Toute location d'emplacement pour l'exposition a pour conséquence l'acceptation intégrale des points ci-dessus cités.

ASSURANCES

Le Centre de Congrès de l'Aube décline toute responsabilité concernant les risques encourus par les exposants du fait de leur personnel et leurs matériels (vol, incendie, dégâts des eaux) ainsi que vis à vis des locaux mis à leur disposition par LE CENTRE DE CONGRES DE L'AUBE.

Les exposants devront également contracter une police d'assurance les couvrant pour les risques mentionnés ci-dessus et pour la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir pour la durée de l'exposition, du stockage, de l'installation, du démontage et de la réexpédition éventuelle de colis.

Le Centre de Congrès de l'Aube se réserve le droit de demander la présentation du certificat d'assurance.

NETTOYAGE

Le personnel d'entretien qui assure le nettoyage quotidien a reçu des consignes strictes de jeter tout ce qui aura été accroché, apposé par l'un des procédés interdits.
Le nettoyage des allées de l'exposition et des communs est pris en charge par le Centre de Congrès, celui de votre stand est à votre charge.

STOCKAGE DES EMBALLAGES - DEMONTAGE

Pour des raisons impératives de sécurité, il n'existe pas dans le Centre de Congrès de l'Aube de local réservé au stockage des emballages. Les exposants devront obligatoirement faire procéder à leur enlèvement avant l'ouverture de la manifestation.

L'exposant s'engage à laisser les lieux propres et dégagés de tout déchet (alimentaire, cartons, documentations, etc.)

4. RAPPELS REGLEMENTAIRES

L'exposant s'engage à se conformer au règlement de sécurité du Centre de congrès de l'Aube. De même, il s'engage à suivre toute consigne relative à la sécurité transmise par la direction du Centre de congrès.

L'exposant doit veiller à garantir en toute occasion le libre accès aux portes de sortie, et aux issues de secours.

Chaque responsable de stand doit tenir à la disposition du directeur technique le certificat de réaction au feu des matériaux utilisés pour l'aménagement ou la décoration.

Les matériaux utilisés pour des vélums devront être de catégorie M1, hydrofuges et comporter au moins 75 % de vide.

Il faudra par ailleurs :

• Protéger l'installation électrique de chaque stand à son origine contre les surintensités et contre les défauts de terre,

• Ne prévoir aucun aménagement en dehors des surfaces réservées aux stands dont l'implantation est précisée sur le plan soumis

• Supprimer tous les matériaux de décoration ne possédant pas au moins la qualité M2 difficilement inflammable, attribuée après essais par un laboratoire agréé, ou ne pouvant être rendus tels par ignifugation :

√ Feuilles plastiques
√ Tissus plastiques
√ Agglomérés de fibres de bois laqué
√ Panneaux de résine stratifiés.

• N'employer ni ne stocker dans les stands des combustibles liquides particulièrement inflammables ou des liquides inflammables de première catégorie.